



## La créativité : plus qu'une compétence, une nécessité !

**Comment devenir créatif ? Peut-on tous faire preuve de créativité ? Comment innover et travailler sa créativité ? La créativité est-elle innée ou acquise ? Qu'est-ce que la divergence et la convergence ?**

A l'heure où les marchés sont tendus, les entreprises se livrent un combat féroce et la concurrence est intense. Chacun essaie de tirer son épingle du jeu pour garder et acquérir de nouvelles parts de marché.

**Veille concurrentielle, course à l'innovation**, les entreprises cherchent à rester à la pointe pour survivre et croître. Trouver des solutions créatives à des problèmes quotidiens devient essentiel, et par conséquent développer ses compétences créatives aussi.

***Mais peut-on tous prétendre être créatifs ? Est-on tous égaux dans cette course à l'innovation ?***

### **On ne naît pas créatif, on le devient !**

**Être créatif est une compétence...** et comme toute compétence, la créativité s'apprend, se travaille et se développe.

Notre cerveau est composé de **deux hémisphères**. Si la partie gauche correspond à la logique et à la rationalité, la partie droite renferme plutôt l'intuition, l'imagination et la créativité. Nous disposons donc tous physiquement des outils nécessaires pour faire preuve de créativité.

Il ne tient qu'à chacun d'entre nous de stimuler cette région cérébrale et de réveiller le créatif qui sommeille en nous !

**Comment faire ?** Être attentif aux nouveautés, ne pas systématiquement attendre des consignes

pour agir mais être proactif, être réceptif à ce qui nous entoure lors de nos déplacements plutôt que rivé sur un écran... **L'idée est de s'imprégner des choses de notre environnement pour nous en nourrir et les réinventer.**

A noter qu'il est possible de développer sa créativité autant dans son milieu professionnel que dans sa vie privée.

## Comment travailler ses compétences créatives ?

**Accoucher de solutions créatives est le fruit de deux phases de travail distinctes mais complémentaires :**

- **Une phase de divergence** : durant cette phase, qui doit être limitée dans le temps à quelques minutes, l'objectif est de formuler un maximum d'idées. Les règles du jeu sont simples. Il s'agit de **laisser aller son imagination** et de différer son jugement. **Toutes les méthodes sont bonnes** : penser autrement à des solutions qui existent par ailleurs, se projeter dans le futur, appliquer des recettes existantes à d'autres domaines, décliner une idée en un maximum de variantes, etc. Le tout est de laisser son esprit divaguer et de noter toutes les idées sans exception et sans même réfléchir à leur faisabilité.
- **Une phase de convergence** : ce n'est que dans un second temps que va s'effectuer le **travail de tri**. Durant cette deuxième phase, il s'agit d'adopter des critères de choix afin d'écarter ou de garder les propositions écrites durant la phase de divergence. Le but est de réduire la liste à seulement quelques possibilités applicables et souhaitables.

*Ces deux phases sont complémentaires et l'une ne doit pas être privilégiée par rapport à l'autre.*

**Être créatif n'est donc pas réservé à une minorité « d'artistes ».** C'est une compétence nécessaire pour rester compétitif, et qui se travaille avec méthode. Enchaîner des phases de divergence et de convergence vous aidera à sortir des sentiers battus et à aborder vos problèmes de dirigeant avec un œil nouveau. Vous pourrez ainsi exercer votre créativité et apporter toujours plus de solutions innovantes.

## Déclarez votre activité directement en ligne.

WikiCréa a sélectionné **Legalstart** pour vos formalités de création d'entreprise en ligne. **Pourquoi Legalstart ?** Tout simplement parce qu'il s'agit de l'offre la plus complète et la moins chère du marché. [Cliquez ici pour en savoir plus et débiter vos démarches en ligne.](#)

## Des outils Excel pour gérer votre entreprise de formation (gratuit).

WikiCréa met à votre disposition des outils Excel gratuits :

- un modèle de **plan financier**, facile à compléter : [cliquez ici pour y accéder,](#)
- un **facturier** permettant d'établir devis et factures : [cliquez ici pour y accéder,](#)
- un modèle de **suivi des recettes et des dépenses**, obligatoire pour les micro-entrepreneurs : [cliquez ici pour y accéder,](#)
- un **suivi de trésorerie** : [cliquez ici pour y accéder.](#)

*La rédactrice de cet article est Anne-Flore Adam, Docteur en entrepreneuriat, Formatrice et conseillère pour les entrepreneurs.*